RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ATTESTATION

Le contrôleur des finances publiques, soussigné, certifie que :

SCI LA LOUVIERE DEUX(siren 484918933)

38 gde rue 51450 BETHENY

est à jour au regard des obligations fiscales ainsi que des paiements lui incombant à cette date

A Reims, le 5 février 2025

Rose-Line CHETRIT
Contrôleur
des Finances publiques

SERVICE DES IMPÔTS
DES ENTREPRISES DE REIMS
Cellule Recouvrement
136 rue Gambetta
51080 REIMS Cedex

[redacted]

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DÉCLARATION DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES NON SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2072-S-SD
DÉCLARATION RELATIVE AUX REVENUS PERÇUS AU TITRE DE L'ANNÉE [redacted] 2023

cerfa
10338*26
Formulaire obligatoire
ARTICLE 46 C DE L'ANNEXE III AU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS

horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr, rubrique « Nous contacter »

Adresse du service où il convient de renvoyer un exemplaire préidentifié de la présente déclaration

SCI La Louvière deux
38 grande Rue
51450 BETHENY

Identification du destinataire

Adresse du déclarant si elle est différente du destinataire

SIE	N° de dossier	Clé	Régime	Code, service
5100301	627958	85	NI	

N° SIREN 484918933 00017

LE DÉPÔT DE VOTRE DÉCLARATION DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE EFFECTUÉ PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE.

Vous pouvez saisir votre déclaration en ligne à partir de « VOTRE ESPACE PROFESSIONNEL » sur le site impots.gouv.fr.

Pour pouvoir déclarer en ligne, vous devez créer votre espace abonné. Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez vous reporter à la notice n°2072-S-NOT-SD rubrique « Télédéclaration de votre N°2072-S ».

La date limite légale de dépôt de cette déclaration est fixée au 2ème jour ouvré qui suit le 1er mai soit le 3 mai 2023, mais vous disposez d'un délai supplémentaire de 15 jours lorsque vous télédéclarez vos résultats.

Nombre d'annexes :
2072-S-A1 : ☐ 2072-S-A2 : ☐

I - RÉSULTAT NET À RÉPARTIR ENTRE LES ASSOCIÉS

R1	**Revenus bruts** (total des lignes 5+19-20+22 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD)		R2	**Paiement sur travaux** (total des lignes 9 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD)	
R3	**Frais et charges autres qu'intérêts d'emprunts** (total des lignes 16 de l'ensemble des immeubles Détermination règle des reve SD)	[redacted]	R4	**Intérêts d'emprunts** (total des lignes 17 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD)	
R5	**Revenu net (+) ou déficit net (-)** (total des lignes 23 de l'ensemble des immeubles des cadres "VII - Détermination des revenus selon la règle des revenus fonciers" – 2072-S-A1-SD)				

Date et signature	Téléphone :	Courrier électronique :
14/02/21 [redacted]	0623923429	

II – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NON SOUMISE À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dénomination de la société			
Adresse de la société			
Adresse du siège social à la date d'ouverture de l'exercice clos en 2022			
Adresse du siège social en cas de changement au cours de l'exercice clos en 2022			
Date de clôture de l'exercice comptable			
Nom du gérant			
Adresse du gérant			
N° de téléphone du gérant			
Nom du comptable			
Adresse du comptable			
N° de téléphone du comptable			
Nom du conseil			
Adresse du conseil			
N° de téléphone du conseil			
Nom de l'administrateur de biens			
Adresse de l'administrateur de biens			
N° de téléphone de l'administrateur de biens			
Nombre d'associés			
Nombre total de parts dans la société à la date d'ouverture de l'exercice clos en 2022			
Montant nominal des parts à la date d'ouverture de l'exercice clos en 2022			
Augmentation du nombre de parts au cours de l'exercice clos en 2022	OUI : ☐	NON : ☐	Nombre de parts en plus :
Diminution du nombre de parts au cours de l'exercice clos en 2022	OUI : ☐	NON : ☐	Nombre de parts en moins :
Nombre total de parts dans la société à la date de clôture de l'exercice clos en 2022			
Montant nominal des parts à la date de clôture de l'exercice clos en 2022			

III – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRODUITS OU CHARGES RÉALISÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2022 AUTRES QUE LES REVENUS DES IMMEUBLES

R6	Montant global des **produits financiers** réalisés par la société immobilière en €	
R7	Montant global des **produits exceptionnels** (plus-values de cession)[1] réalisés par la [redacted]	
R8	Mont[redacted]**ceptionnelles** (moins-values de cession)[2] réalis[redacted]e en €	

[1] Les plus-values de cession sont les plus-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (*exemple:* titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

[2] Les moins-values de cession sont les moins-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (*exemple:* titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

FACILITEZ-VOUS L'IMPÔT ET FAITES VOS DÉMARCHES SUR INTERNET AVEC LE SITE www.impots.gouv.fr

IV – LISTE DES IMMEUBLES DÉTENUS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

	Adresse des immeubles détenus au titre de l'année 2022	Nombre de locaux	Déduction spécifique*	Nature de l'immeuble*		En cas d'acquisition de l'immeuble au titre de l'année 2022, cocher la case
				A*	B*	
IV-1						☐
IV-2						☐
IV-3						☐
IV-4						☐
IV-5						☐
IV-6						☐

*Les codifications sont mentionnées sur la notice disponible en ligne sur le portail «*impots.gouv.fr*».

V – IDENTIFICATION DES TIERS AUTRES QUE DES ASSOCIÉS BÉNÉFICIANT GRATUITEMENT DE LA JOUISSANCE DE TOUT OU PARTIE D'UN IMMEUBLE DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

	Identité du tiers bénéficiaire	N° SIREN	Adresse si elle est différente de celle de l'immeuble dont il détient gratuitement la jouissance	Immeubles attribués en jouissance - Immeuble n°
V-1				IV....
V-2				IV....
V-3				IV....
V-4				IV....
V-5				IV....
V-6				IV....

FACILITEZ-VOUS L'IMPÔT ET FAITES VOS DÉMARCHES SUR INTERNET AVEC LE SITE www.impots.gouv.fr

VI – CESSION DE PARTS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

		CESSION 1 C1	CESSION 2 C2	CESSION 3 C3	CESSION 4 C4	[redacted]	CESSION 6 C6
1	Associé ou usufruitier cédant	A....	A.....	A....	A....	[redacted]	A....
2	Le cédant est une holding	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3	Associé ou usufruitier cessionnaire	A....	A....	A....	A....	A....	A....
4	Le cessionnaire est une holding	☐	☐	☐	☐	☐	☐
5	Dates de la cession de parts de la société immobilière						
6	Nombre de parts cédées au titre de l'année 2022						
7	Cédant bénéficiant de la jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	☐	☐	☐	☐	☐	☐
8	Cessionnaire bénéficiant de la jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	☐	☐	☐	☐	☐	☐

XI :ANNEXE LIBRE :

[redacted] n'a plus de bien à [redacted]

[redacted]

[redacted]

FACILITEZ-VOUS L'IMPÔT ET FAITES VOS DÉMARCHES SUR INTERNET AVEC LE SITE www.impots.gouv.fr